

## Conseil Municipal du 12 mars 2013

Sous la présidence de Didier FOUCHÉ, Maire

Etaient présents : Mmes Drouineau Evrard, Ms Aim Gros, Guengard, Buon, Clément, Faucher Ledru, Merouze

Absents excusés : Mme Sepré procuration Mme Evrard, M. Lecomte procuration M. Guengard, M. Esnault procuration M. Buon

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

### 1. Préparation du budget

M. Gros présente au conseil le bilan des investissements 2012 et les projets 2013.

Décisions diverses :

Eglise : le conseil décide de faire démonter par les agents l'installation de chauffage fixe de l'église qui est obsolète. L'entreprise JPEC interviendra pour la mise aux normes électriques fin mars.

Logement 17 grande rue : suite à la vacance locative du logement, le conseil charge le Maire de retrouver un locataire. il décide aussi de faire installer par l'Ets JPEC une douche à la place de la baignoire vétuste, et de changer aussi le lavabo.

Le Sous Préfet sera interrogé sur la date du versement de la subvention concernant les travaux de mairie de 2012.

Le conseil approuve le devis Cissé sur les travaux de busage du ruisseau au niveau du lavoir.

Le conseil approuve la décision de fermer le CR 24 mitoyen avec Ardenay suite aux dégradations liées à un trafic intense.

Le conseil approuve la proposition d'organiser un samedi, une journée citoyenne dédiée à l'entretien des chemins de randonnées

Le conseil décide de charger les agents communaux de refaire le seuil du cimetière, sous le portail d'entrée. Le problème du ruissellement des eaux qui entraîne le ravinement des allées reste posé.

Cobat 72 sera interrogé pour une participation au fléchage de son dépôt à destination des nombreux camions de livraison arrivant dans le bourg afin d'éviter qu'ils n'utilisent le VC403 dont le tonnage est limité.

### 2. Comptes-rendus réunions

- Communauté de communes :

Reprise de la gestion du multi accueil de Lombron par le Centre Social Rural de Montfort le Gesnois.

Inventaire des équipements de loisirs à destination des jeunes du canton pour un projet d'implantation d'équipement multi-loisirs sur plusieurs communes.

FPIC : le conseil émet l'avis de répartir cette dotation à égalité entre la commune et la communauté de communes.

- Rythmes scolaires :  
M. le Maire fait état des diverses réunions qui ont eu lieu sur le sujet ;  
Plusieurs conseillers doivent participer le 15 mars à celle de Duneau avec le  
DISEN de la Sarthe. Le sivos se prononcera ultérieurement.

### 3. Questions diverses

- Le conseil décide d'inscrire au budget 2013 :  
Art 21318 : travaux église (clocher et électricité) 12 000€  
Art 165 : 1 100€
- Indemnité de gardiennage : le conseil décide de maintenir le montant 2012 à  
savoir 90.66€
- Le conseil décide de déplacer les limites du bourg, route de la Roche, au  
niveau de la Calendrière afin de limiter la vitesse sur cette portion de route.
- M. le Maire indique au conseil, que dans le cadre de ses délégations de  
fonction, il a prescrit le remboursement de la caution locative à Mme Bodel,  
locataire du 17 grande rue, partie le 28 février 2013.
- Le recensement de la population a dénombré 650 habitants (chiffre provisoire)

La séance est levée à 22 h 30